

Calendrier des admissions post-bac session 2013

Mise à jour des données sur les formations par les établissements d'accueil :

Du vendredi 2 novembre au vendredi 30 novembre

Ouverture pour les candidats du site d'information version 2012 :

Le lundi 3 décembre

Remontée des données Siècle par les établissements d'origine vers APB :

Début décembre et obligatoirement avant le 15 janvier

Remontée des notes et appréciations du premier trimestre de terminale par les établissements volontaires

Dans les jours qui suivent les conseils de classes du 1^{er} trimestre de terminale et avant le 1^{er} février

Formulation des vœux par les candidats :

Du dimanche 20 janvier au mercredi 20 mars

Phase d'orientation active :

A partir du 20 janvier

Saisie en ligne des notes et appréciations par les enseignants et proviseurs :

Du vendredi 1^{er} mars au mardi 2 avril (recommandé après le 21 mars)

Remontée des notes du 2^{eme} trimestre et mise à disposition des bulletins aux élèves :

Au plus tard le 28 mars

Date limite de modification des dossiers (saisie de notes, lettres de motivation, ...), de validation et d'impression des fiches de vœu :

Le mardi 2 avril

Envoi des dossiers-papier, par les candidats, au plus tard :

Le mardi 2 avril

Saisie des capacités par les établissements d'accueil

Du 2 avril au 30 avril

Récupération des listes des candidats inscrits (pour les Commissions d'admission) :

Le jeudi 4 avril

Congés de printemps :

Du 15 avril au 12 mai

Date limite de pointage des dossiers reçus par les établissements destinataires :

Le lundi 6 mai

Consultation, par les candidats, de la réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s) de candidature :

Du mardi 7 mai au jeudi 9 mai

(L'information est donnée avant cette date pour les saisies déjà effectuées par les établissements)

Saisie du nombre de places à pourvoir :

A partir du 16 mai

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
DGESIP C1

Date limite de retour des classements par les commissions d'admission :
Le jeudi 30 mai

Classement des vœux des candidats :
Du vendredi 20 janvier au vendredi 31 mai.

Phases d'admission :

- **Première phase** : **jeudi 13 juin 14h** (simulations du 4 au 11 juin midi)
Réponse des candidats avant le 18 juin 14h
Démission des candidats sans réponse le 20 juin 14h
- **Deuxième phase** : **jeudi 27 juin 14h** (simulations du 21 au 25 juin midi)
Réponse des candidats avant le 2 juillet 14h
Démission des candidats sans réponse le 4 juillet 14h
- **Troisième phase** : **dimanche 14 Juillet 14h** (simulations du 9 au 12 juillet midi)
Réponse des candidats avant le 19 juillet 14h
Démission des candidats sans réponse le 22 juillet 14h

Début des vœux de la procédure d'admission complémentaire :
Le vendredi 28 juin 14h

Saisie des inscriptions administratives :
Lors de l'inscription administrative des élèves.

Fin de la procédure complémentaire et de la gestion des listes d'attente :
Le 15 septembre

Jusqu'au 31 août le délai de réponse est d'une semaine. A partir du 1^{er} septembre le délai de réponse est de 24 heures.

Pour l'académie de la Réunion, le délai de réponse passe à 24 heures dès le 16 août.

Saisie des présents à la rentrée :
Dans la semaine suivant la rentrée